

## DÉCLARATION D'ENGAGEMENT

Les grandes entreprises lyonnaises BIOMERIEUX, SANOFI PASTEUR et Merial, des entreprises comme FLAMEL, PROTEIN' EXPERT, OPI, GENOWAY, CHARLES RIVER OU BECTON DICKINSON... associées aux acteurs académiques, hospitaliers et aux collectivités locales : le Grand Lyon, la Région Rhône-Alpes et les collectivités iséroises et grenobloises (Conseil Général de l'Isère, Grenoble-Alpes Métropole et la ville de Grenoble), s'engagent ensemble dans le développement du pôle de compétitivité **LYON BIOPOLE** :

**"le diagnostic et le vaccin au service d'un bouclier sanitaire, premiers développements vers une médecine personnalisée"**

**LYON BIOPOLE** a pour objectif de conforter le leadership mondial du territoire rhônalpin dans les vaccins et le diagnostic. En croisant les savoir-faire en biologie (diagnostic et vaccins) avec les compétences en micro-/nano-technologies, et en biologie structurale, **LYON BIOPOLE** développe des briques technologiques originales pour accélérer et sécuriser la mise sur le marché de nouveaux produits biologiques. **LYON BIOPOLE** a pour ambition de répondre aux problématiques de sécurité sanitaire, à l'apparition de grandes pandémies ou d'actions bioterroristes ainsi qu'aux besoins préventifs et thérapeutiques de pathologies qui ne sont pas ou peu satisfaits aujourd'hui.

**LYON** et Grenoble se sont réunies pour constituer le centre d'excellence mondial en diagnostic et vaccin.

Cette candidature s'est élaborée avec des vrais leaders : **le N° 1 du vaccin humain, le N°1 du vaccin animal, le N°1 du diagnostic bactériologique, le N°1 en micro- et nano-technologies.**

Toutes les forces économiques, académiques, cliniques et scientifiques sont impliquées :

- ➔ L'IFR BioSciences à Lyon-Gerland (11 unités de recherche, 200 chercheurs) avec la présence d'équipes de niveau international en virologie, en vectorisation et expression de protéines et en immunologie.
- ➔ Le CEA-Grenoble et son laboratoire d'électronique et de technologie de l'information LETI, l'Université Joseph Fourier et le projet associé NanoBio appliqué à la biologie et à la santé.
- ➔ Les grands équipements : à Lyon, le laboratoire P4 Jean MERIEUX-INSERM sur le plan de la biologie des infections virales émergentes. À Grenoble, le LEBM (Laboratoire Européen de Biologie Moléculaire), l'ESRF (European Synchrotron Radiation Facility ou Installation Européenne de Rayonnement Synchrotron) et l'ILL (Institut Laue Langevin).
- ➔ Les projets de recherche et de développement économique Rhône-Alpes Genopôle et Cancéropôle Lyon Rhône-Alpes.
- ➔ Les réseaux cliniques rhônalpins dont les Hospices Civils de Lyon (40 hôpitaux, 500 projets de recherche clinique) et le CHU de Grenoble.
- ➔ Un ensemble d'entreprises très actives sur le marché : PROTEIN'EXPERT, OPI, FLAMEL, GENOWAY, CHARLES RIVER, GENZYME, GENOME EXPRESS, APTANOMICS, NUCLEIS, TRANSAT, COLETICA, etc.
- ➔ Et le centre de surveillance et contrôle des maladies transmissibles et infectieuses de l'OMS à Lyon.

Depuis plus de 10 ans, les collectivités publiques ont encouragé le développement d'un pôle biotech-santé en Rhône-Alpes ancré à Lyon. Des moyens significatifs ont permis l'éclosion d'une dynamique entrepreneuriale exceptionnelle en France concrétisée par la mise en place de deux incubateurs : GRAIN (Grenoble) et CREALYS (Lyon), par la création d'un ensemble immobilier dédié dont le lancement d'un BIOPARC unique en Europe et par le déploiement de LYONBIOADVISOR, réseau de services aux entreprises.

Le Grand Lyon, le Conseil Général du Rhône et la Région Rhône-Alpes soutiennent très directement BioVision, Forum Mondial des Sciences de la Vie (du 11 au 15 avril 2005) dont le thème central est le vaccin. Ensemble, ces collectivités ont pris l'initiative d'inaugurer le premier réseau européen : Eurobiocluster, regroupant les forces économiques et scientifiques de l'axe Barcelone-Munich : Catalogne, Piémont, Lombardie, Suisse occidentale, Bade-Wurtemberg et Bavière.

En fédérant ses forces, **LYON BIPOLE** constitue un maillon essentiel de la chaîne de la santé en France qui, par l'obtention d'un label national de pôle de compétitivité, ouvrira des champs scientifiques et industriels nouveaux au service de la santé humaine et confortera la place économique de la France dans le domaine de la santé.

